

<input type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/> Technologie
<input type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/> Réglementation

CIRCULAIRE 105-14

Le 5 août 2014

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ
Bell Aliant Inc. (BA)
Acquisition**

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Bell Aliant Inc. et BCE Inc. ont annoncé le 23 Juillet 2014 que BCE va privatiser Bell Aliant en procédant à l'acquisition de la participation des actionnaires minoritaires publics de sa filiale. L'opération sera réalisée au moyen d'une offre publique d'achat, aux termes de laquelle les porteurs d'actions ordinaires pourront choisir de recevoir soit a) un montant en espèces de 31,00 \$CA, b) 0,6371 action ordinaire de BCE ou c) un montant en espèces de 7,75 \$CA et 0,4778 action ordinaire de BCE. La contrepartie versée aux actionnaires minoritaires publics qui choisissent les options a) et b) sera ajustée de sorte que la contrepartie totale versée par BCE sera composée à 25 % d'espèces et à 75 % d'actions ordinaires de BCE. La contrepartie en actions a été établie d'après le cours moyen pondéré en fonction du volume sur dix jours des actions de BCE, qui s'élève à 48,66 \$CA.

BCE prévoit que l'opération de privatisation sera achevée d'ici le 30 novembre 2014, dans la mesure où plus de 50% des actions ordinaires de Bell Aliant détenues par les actionnaires minoritaires publics sont déposés en vertu de l'offre.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Claude Cyr
Vice-président principal, Marchés financiers